M. Vaughan a télégraphié au personnel de l'*Intransigeant* en gare du Nord à Paris, des instructions sur l'ordre dans lequel la suite de M. Rochefort devra s'installer dans les douze landaus qui l'attendent.

### L'arrivée à Amiens

Amiens, 3 février. — A Amiens, plus de cinq cents personnes ont envahi la gare.

Au premier rang, un certain nombre de députés socialistes et de rédacteurs de l'*Intransigeant*. On crie : « Vive Rochefort ! Vive la Sociale ! Vive la République ! »

La rédaction de l'*Intransigeant* prend place dans le train aux côtés de Rochefort.

## L'arrivée de Rochefort à Paris

### Avant l'arrivée

Paris, 3 février. — Le retour de M. Henri Rochefort était, on le sait, annoncé pour ce soir, à quatre heures et demie.

Dès deux heures trente-cinq, les environs de la gare du Nord et du boulevard de Denain sont remplis d'une foule compacte de curieux et d'amis qui attendent le rédacteur en chef de l'*Intransigeant*.

On ne pénètre que très difficilement dans la gare.

On remarque beaucoup le fiacre rouge du colonel (?) Lisbonnes avec un cocher à cocarde rouge. Sur le balcon de l'Hôtel Caillaux se trouvent Mme Séverine et la rédaction de la *Libre Parole*.

On vend le portrait de Rochefort et des médailles à l'effigie du célèbre tribun.

La salle des Pas-perdus est bondée de monde. Pour avoir accès sur les quais, il faut justifier d'un billet de parcours.

Le service intérieur de la gare est organisé par M. Mouquin, commissaire de police divisionnaire, et par M. Durand, officier de paix du 10e arrondissement.

Cinq cents gardiens de la paix environ ont été préposés à la garde intérieure et extérieure de la gare du Nord.

Sur les trottoirs intérieurs de la gare, en dehors des quais, nous apercevons : MM. Millerand, Sembat, Gérault-Richard, Le Hérissé, Chevillon, Paulin Méry, Argelès, Viviani, Michelin, Pierre Vaux, Antide Boyer, Jaurès, députés.

MM. Barrès, Granger, Gabriel Caméliat, anciens députés;

MM. Breuillé, Daniel, Grébauval, Archain, Dubois, conseillers municipaux.

MM. Morin et Pedetier, conseillers prud'hommes.

Ainsi que nous l'avons dit, les comités ont décidé que ceux de leurs délégués qui pourraient pénétrer à l'intérieur de la gare iront recevoir, dès son arrivée, M. Henri Rochefort, mais que le gros de la troupe l'attendra devant l'église Saint-Vincent-de-Paul, où des fleurs lui seront offertes.

Rue Montmartre, devant les locaux de l'*Intransigeant*, il y a également une foule énorme. On crie, on chante : les délégués des grévistes de Roanne quêtent pour les grévistes. De temps en temps des cris de « Vive Rochefort, Vive la Revision ! » se font entendre. L'œillet rouge a été arboré à un grand nombre de boutonnières.

### C'est lui !

A 4 heures 40, un coup de sifflet strident se fait entendre : c'est lui. Le train s'avance lentement et stoppe... Mille cris de *Vive Rochefort !* éclatent de toutes parts. A la portière d'un wagon de 1re classe sur la glace duquel se détache l'écriteau : « loué », paraît M. Millerand ceint de son écharpe, qui supplie la foule de s'écarter pour laisser passer Rochefort.

Vaines instances ! La foule enserre étroitement le wagon et ne cesse de crier : Vive Rochefort ! Vive l'amnistie ! Vive la revision !

Voyant qu'il lui est absolument impossible de sortir de ce côté, Rochefort prend le parti de descendre à contre-voie.

Dès qu'il a mis pied à terre, il est littéralement enlevé par la foule qui est au comble de l'enthousiasme. Depuis les grands jours du boulangisme, nous n'avions pas vu pareil spectacle. Rochefort, assez pâle et très ému, serre les mains qui se tendent vers lui. D'aucuns veulent absolument l'embrasser.

Le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* est en costume de voyage noir ; il tient son chapeau à la main. Entouré de ses amis, suivi d'une foule enthousiaste, il franchit enfin la porte des salles d'attente et se dirige vers le landau qui stationne sur le quai.

Un immense cri de *Vive Rochefort !* retentit. Le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* monte dans ce landau. MM. Roche, Vaughan et Degeorge prennent place à ses côtés.

Dans la deuxième voiture s'installent MM. Octave Rochefort, André Vervoort, Dubois et Couran, dans la troisième, MM. Gillault, Berthier, Demouvilliers et Montegut, dans la quatrième, MM. Massonneau, Renoven, etc.

### Le départ

Il s'agit maintenant de démarrer. La chose n'est pas commode. La foule s'écrase autour de la voiture. Il faut encore que Rochefort serre nombre de mains, donne nombre d'accolades. Debout sur les roues, des gens l'acclament frénétiquement. Sur la place, de toutes les fenêtres, — bondées de monde, — les cris : « Vive Rochefort ! » continuent sans interruption. Enfin les landaus s'ébranlent.

### Place Lafayette

Des quatre heures, la place Lafayette, où se trouve l'église Saint-Vincent-de-Paul, est noire de monde.

Pas un agent, — en uniforme, au moins — mais en revanche, beaucoup d'agents de la sûreté.

La circulation des voitures est entravée par le public innombrable qui se presse. Il est exactement 5 heures moins six minutes quand le landau de Rochefort, entouré par les vendeurs de l'*Intransigeant*, apparaît sur la place Lafayette.

L'enthousiasme est à son comble. Mille cris s'entrecroisent : « Vive la revision ! Vive la République ! A bas Casimir-Périer ! » Mais les cris de : « Vive Rochefort ! » dominent. De timides : « Vive Boulanger ! » meurent d'écho.

Quelques coups de sifflet sont couverts par les acclamations qui vont redoublant, au fur et à mesure que la voiture, dont les chevaux menacent de s'emballer, s'avance péniblement sur la place.

Cependant, la voiture s'arrête quelques secondes; les bouquets pleuvent dans la voiture de Rochefort, qui est debout, très pâle, et salue. « Vive la République ! » crie-t-il.

La foule répond : « Vive Rochefort ! » Des groupes socialistes s'avancent, veulent parler, mais ils n'en ont pas le temps : le landau s'ébranle, tandis que Rochefort dit : « Prenez garde, mes enfants, vous allez vous faire écraser ! » Et les acclamations continuent.

Les balcons, les toits, sont noirs de monde. La foule, non contenue, veut suivre la voiture.

La rue du Faubourg-Poissonnière étant libre, Rochefort donne l'ordre au cocher de s'y s'engager ; et les chevaux partent au grand trot.

### L'arrivée devant l'« Intransigeant »

Une foule énorme stationne aux abords de l'*Intransigeant*. A toutes les fenêtres, des personnes s'entassent, l'œil tourné dans la direction du boulevard.

Tout à coup, les acclamations, parties de toutes parts, signalent l'arrivée du landau qui ramène Rochefort.

A cinq heures précises, la voiture s'arrête devant l'*Intransigeant*. Rochefort est là, debout, ému, incapable d'articuler le moindre mot, tant l'émotion l'étreint.

La foule acclame, acclame, acclame !!!

Bientôt, les portes se referment sur lui, gardées par des agents. Les manifestants réclament alors l'amnistie au balcon. Rochefort paraît une fois, deux fois, trois fois, jusqu'à dix fois, et les acclamations montent vers lui chaleureusement, et la foule redemande toujours l'apparition de son héros.

Les lanternes vénitiennes, uniformément rouges, qui décorent les fenêtres de l'*Intransigeant*, sont allumées. Des feux de bengale illuminent par instants le balcon de la *Petite République*, placé au-dessus.

La manifestation se prolonge. On chante la *Marseillaise* et la *Carmagnole* ; on crie : « Conspuez la Haute-Cour ! Vive la Sociale ! C'est Rochefort qu'il nous faut ! »

Des camelots vendent une médaille à l'effigie du célèbre pamphlétaire avec ces mots : « *Amnistie — 3 février* ». On vend des chansons intitulées : *Le retour des exilés*, *La fuite de Casimir*, etc.

En arrivant devant la maison de l'*Intransigeant*, Rochefort regarde avec émotion les fenêtres de ses bureaux, et il monte lentement l'escalier. Arrivé devant la porte de ses bureaux, il s'arrête, comme s'il éprouvait une suffocation, et porte la main à sa poitrine en poussant un profond soupir; puis il pénètre dans la salle de la rédaction, où l'administration a installé un buffet.

Rochefort adresse aux amis qui l'ont suivi de cordiaux remerciements. A M. Maurice Barrès, qui lui dit qu'on l'a perdu de vue à la gare, il répond : « Il a tant neigé ces jours-ci que l'on aura, j'espère, excusé mes cheveux blancs. »

M. Rochefort rejoint ensuite, dans la salle de rédaction, les comités, les députés et conseillers municipaux socialistes, plusieurs dames, entr'autres Mme Clovis Hugues.

A un délégué qui le félicite de son retour, il répond : « Ce qui me fait surtout plaisir, c'est de ne pas avoir été amnistié par Casimir-Périer ; et pourtant, s'il eut été malin, quel tour il m'eût joué ce soir ! »

Rochefort dîne en famille.

### Derniers détails

Au milieu de la foule considérable qui s'était portée de la gare du Nord à l'*Intransigeant*, de nombreux accidents se sont produits. Mais la plupart sont sans importance.

A sept heures, les agents obligent les derniers groupes de manifestants à se disperser. Les camelots surtout sont chassés. La police semble avoir reçu de nouveaux ordres pour terminer rapidement la manifestation.

D'ailleurs, à six heures 15, M. Rochefort quittait l'*Intransigeant* par une porte de derrière pour aller dîner rue Saint-Georges, chez Mme Vervoort.

Déjà, on organise pour demain un grand meeting à la Maison du peuple, à huit heures et demie du soir, sous la présidence d'honneur des deux amnistiés : Henri Rochefort et Gérault-Richard. C'est M. Thivrier, le député à la blouse, qui présidera effectivement. Le groupe socialiste parlementaire sera présent. On parlera un peu de l'amnistie, mais beaucoup du socialisme et des grèves, notamment de celle de Roanne.

On ne signale jusqu'ici qu'un seul incident dans la parcours. Au moment du passage de la voiture devant l'église Saint-Vincent-de-Paul un individu a crié : « A bas Rochefort ! » La foule, indignée, très nombreuse en cet endroit, a répondu par les cris : « A bas le juif ! A mort ! » et lui aurait fait un mauvais parti, si quelques courageux citoyens ne l'avaient protégé.

Paris, 3 février. — Un recevant M. Gérault-Richard dans les bureaux de l'*Intransigeant*, M. Rochefort lui a dit : « C'est à vous que je dois de revenir, car c'est votre élection qui a provoqué la loi d'amnistie. »

» — J'en suis heureux pour vous et pour moi, a répondu M. Gérault-Richard. »

Un de nos confrères a demandé à M. Rochefort son impression sur l'amnistie dont il a été l'objet : « Inouï ! » s'est écrié le directeur de l'*Intransigeant*.

» J'en suis ému à tel point que je me demande si je rêve. C'est un des beaux moments de mon existence ».

Parmi les bouquets offerts à M. Rochefort, il en est un sur lequel figure cette inscription : « Les anciens élèves de Cempuis — Hommage de profonde admiration au grand proscrit ».

Comme un de ses amis demandait au proscrit : « Eh bien ! Monsieur Rochefort, l'exil est dur ? Vous avez dû bien souffrir ? » M. Rochefort lui répondit : « Ce n'est pas l'exil qui est dur, c'est la Manche ! »

### Un article de M. Rochefort

Paris, 3 février. — L'article de Rochefort de demain est intitulé : *Manifestation de probité*. En voici les principaux extraits :

» Vivent les honnêtes gens ! c'est ce cri qui, de Calais à la gare du Nord, n'a cessé, à toutes les stations, de résonner à mes oreilles. Je ne saurais trop remercier mes compatriotes de m'avoir acclamé ainsi comme le porte-drapeau de la probité publique. C'est là le titre dont je ferai l'honneur de ma vie et qui donne la véritable note du sentiment populaire.

» Je plaindrais ce qu'on est convenu d'appeler les pouvoirs publics s'ils ne comprenaient pas le sens exact des ovations dont l'intégrité nationale a été l'objet en ma personne.

» On m'a acclamé, comme un des balais qui contribueront au nettoyage décisif; et si j'ai un conseil à donner à nos dirigeants, c'est de se mettre tout de suite du côté du manche, sous peine d'être bientôt du côté du chiendent. »

## LE SÉQUESTRE

### sur les biens de MM. Rochefort et Dillon

Paris, 3 février. — Au moment où les amnisties de la Haute Cour rentrent en France, il nous a paru intéressant de rechercher dans quelles conditions MM. Rochefort et le comte Dillon allaient être remis en possession de leurs biens placés sous séquestre.

Le cas particulier du général Boulanger mort au cours de son exil était surtout curieux à signaler. Nous nous sommes, à cet effet, adressé au ministère des finances, à l'un des hauts fonctionnaires de la direction du domaine qui nous a donné les renseignements suivants :

« L'unique but du séquestre, nous a-t-il dit, est d'obliger le condamné, par la privation de ses revenus, à comparaître devant la justice, d'où il suit que si pendant la durée du séquestre, le domaine représente le contumax, fait valoir ses droits et défend ses intérêts, il n'agit toujours que comme un simple dépositaire légal, obligé de rendre compte des sommes perçues pendant sa gestion, ne pouvant retenir que les frais et les dépenses occasionnés par cette gestion, mais, par contre, n'ayant pas à faire emploi des revenus qu'il a touchés ni à en servir les intérêts.

» L'amnistie fait cesser le séquestre; mais si elle efface le crime et fait renaître de la peine, elle ne saurait porter atteinte ni aux droits nés de la condamnation ni aux transactions contractées de bonne foi sous l'empire de cette condamnation.

» MM. Dillon et Rochefort devront adresser leur demande en mainlevée au préfet du département où le séquestre a été apposé, ou bien au ministre des finances. Il est possible aussi qu'une mesure intervienne, ordonnant la restitution.

» Ajoutons que lorsque le domaine aura rendu ses comptes, il prélèvera une somme de 5 0/0 sur le montant des opérations effectuées par lui, comme indemnité de frais de garde et de maintention. »

## LA SITUATION POLITIQUE

### Redoublement de violence. — Le gâchis

Paris, 3 février. — Les événements d'aujourd'hui comportent nombre d'enseignements et une portée politique que nous avons d'ailleurs fait prévoir.

Le public qui a assisté aux obsèques parement militaires du maréchal Canrobert n'est évidemment pas le même qui s'est porté au devant de Rochefort pour lui ménager un triomphe.

Si le premier de ces publics obéissait à un sentiment de respect et à un désir de conservation, de renovation sociale, le second, hadands mis à part, obéissait à un esprit non équivoque d'opposition au gouvernement, — tranchons le mot : à un esprit de révolution.

Cette seconde manifestation a une portée politique évidente : c'est la revanche de Rochefort et de ses partisans, revanche qui va nécessairement amener un redoublement d'agitation dans le pays et dans le Parlement.

Nous avons noté les cris nombreux de : « Vive Boulanger ! Vive la revision ! » qui ont éclaté sur le passage de Rochefort; on a vu la liste des députés qui sont allés le saluer à la gare ou à l'*Intransigeant*; tout cela est la préface de l'action qui va s'engager.

L'appréciation d'un curieux estimant que Rochefort reprenait le boulangisme pour son propre compte personnel, paraît très juste.

Il y a longtemps que nous avons indiqué la forme que prend aujourd'hui l'opposition socialiste dans la presse et à la Chambre; maintenant l'accord entre la *Petite République* et l'*Intransigeant* et quelques autres journaux, comme la *Cocarde*, est hors de doute.

La *Petite République* a pris soin de le prouver par la part qu'elle a prise à la manifestation d'aujourd'hui : n'est-ce pas elle qui, chaque fois que Rochefort apparaissait au balcon, projetait sur lui des rayons lumineux pour mieux le présenter à la foule.

M. Jaurès lui-même paraît disposé à accepter M. Rochefort comme chef, concurremment avec M. Millerand.

Aussi prévoit-on, dans le monde politique, que la lutte va reprendre avec une nouvelle violence et que le gâchis où nous patageons va augmenter encore.

## CONGRÈS OUVRIER

### de l'Union démocratique du Nord

Le *Peuple*, organe l'*Union démocratique du Nord*, publie ce document :

« Notre Congrès s'organise et les dispositions préliminaires se prennent, pas assez vite, il est vrai, au gré d'un grand nombre de nos amis; mais qu'on veuille bien remarquer d'abord qu'il n'est pas très facile à des ouvriers comme nous de travailler avec toute la suite nécessaire à cette besogne déjà assez ingrate par elle-même et remplie de mille détails.

» Il faut venir le soir, après une journée de labeur, mettre par écrit le fruit des réflexions qui se sont présentées à l'esprit pendant le travail, examiner, discuter, modifier ; avouons-le, ce n'est pas toujours facile... Il faut un règlement détaillé et précis afin d'éviter les pertes de temps et les discussions inutiles ; nous le savons, nous y travaillons : *le Peuple* le publiera d'ici quelque temps.

» Il est convenu déjà que le Congrès comprendra trois sortes de personnes : 1° les ouvriers, délégués ou de moins membres actifs ; 2° les membres consultatifs ; 3° les invités.

« » Quel est notre but ? Nous ne faisons pas un congrès simplement pour parler de notre mouvement; mais nous voulons arrêter un programme d'action; nous mettre d'accord dès cette première réunion sur un certain nombre d'articles qui devront être defendus dans tous nos groupes affiliés à l'Union. Impossible donc de laisser le vote de ces articles à l'inspiration du moment d'un nombre forcément restreint de camarades présents au Congrès. C'est pourquoi nos délégués devront avoir reçu mandat de ceux qu'ils représentent, apporter en un mot le résultat des études faites dans les groupes professionnels et les cercles d'études sociales sur les sept questions proposées aux décisions du Congrès. Eux seuls auront voix délibérative.

» Les membres de chaque groupe de l'Union démocratique qui n'auront pas la qualité de délégués, bien que ne pouvant pas voter au nom de leurs camarades, sont encore membres actifs de nos réunions.

» Mais comme nous ne pouvons avoir la prétention de connaître à fond toutes ces questions qui touchent sans cesse au droit et à la morale, que chaque groupe ait son membre consultatif à titre de conseil, afin de pouvoir demander son avis ou être averti par lui des dangers de telle ou telle affirmation : c'est chose nécessaire.

» Enfin, il faut que nous invitons à titre d'auditeurs et les amis qui peuvent désirer connaître plus parfaitement notre manière d'agir et, disons-le aussi, ceux qui peuvent nourrir certaines préventions contre notre mouvement, afin qu'ils se rendent compte par eux-mêmes du but que nous poursuivons et de l'organisation qui est destinée à nous le faire atteindre.

» Ainsi notre Congrès aura bien ses deux caractères réunis pour la première fois dans notre région : *l'initiative vraiment ouvrière* et *la pacification* dans l'entente du capital et du travail.

» L'initiative vraiment ouvrière, nous la voulons et nous y tenons.

» *Hommes, nous avons droit d'user de notre intelligence* et de notre volonté. Nous ne prétendons ni tout connaître ni tout savoir, c'est pourquoi nous étudions et nous demandons conseil, mais nous croyons pouvoir travailler nous-mêmes à nos affaires, connaître mieux que personne notre situation et celle de nos frères et avoir le droit de l'améliorer.

» Nous sommes persuadés de plus que cette amélioration ne peut s'obtenir que par l'union, et que la confiance et la liberté nécessaires à cette union ne s'obtiendront jamais mieux que si nous nous groupons entre *nous pour élaborer des conclusions bien nettes que nous* présenterons ensuite comme résumant nos desiderata. Tous les groupes adhérents à l'Union devront travailler efficacement à ce bien commun par le mandat donné à leurs délégués. *Les autres groupes ouvriers* désirant prendre part au Congrès et apporter leur contingent d'efforts à l'œuvre commune y sont admis avec bonheur à condition qu'ils acceptent ces trois bases de toute société: la Religion, la Famille et la Propriété privée. Nous regardons ces trois choses comme essentiellement nécessaires pour travailler à l'œuvre sociale; sans elles, il ne reste que des ruines, or, nous voulons bâtir !

» Mais cette initiative ouvrière, elle tend à l'amélioration de notre sort, non par la révolution sociale, mais par la pacification ; oui, et c'est ce qu'apporte de nouveau ce premier congrès d'ouvriers chrétiens tenu dans notre région du Nord. Le travail pour nous a deux facteurs, le patron et l'ouvrier, et puisqu'il faut l'organiser et le régler, il ne faut pas chercher à diviser et à faire lutter ces deux facteurs, mais au contraire à en procurer l'entente et la conciliation.

» Notre Congrès est purement ouvrier, oui, et nous le répétons, c'est là pour nous une condition essentielle ; mais nous souhaitons que nos patrons, de leur côté, se réunissent entre eux, examinent nos conclusions, les discutent avec nos délégués. Nous estimons que, pour nous, assister à leurs réunions ne saurait amener aucun bon résultat ; mais nous nous croyons que, s'ils veulent étudier de près nos réclamations et nos moyens, tous honnêtes et légaux, ils y verront non plus la guerre antisociale, mais bien un mouvement d'justice et de paix.

» La composition même de ce Congrès, telle que nous venons de l'indiquer, nous semble donc avoir bien ce double caractère *d'initiative ouvrière* et de *conciliation*. C'est ici un élément nouveau qui frappera certainement les esprits judicieux.

» *La Commission du Congrès.* »

## LES DIRECTIONS PONTIFICALES

### LA LETTRE DU CARDINAL RAMPOLLA

#### AU JOURNAL « LA VÉRITÉ »

Nous avons donné hier le texte de la lettre adressée, par le cardinal Rampolla, à M. Auguste Roussel, rédacteur en chef de la *Vérité*.

Le défaut de place nous a empêché de reproduire, en même temps, la lettre que M. A. Roussel avait envoyée au cardinal Rampolla, et la réponse du rédacteur en chef de la *Vérité* au document que nos lecteurs connaissent. Nous les publions aujourd'hui.

Voici d'abord la lettre de M. A. Roussel au cardinal Rampolla :

« Paris, le 9 janvier 1895.

» Eminence.

» L'*Unicers* du 31 décembre 1894 a publié une lettre de Votre Eminence où se trouvait un blâme à l'adresse de journaux où d'un journal non désignés nommément.

» *L'Univers* avant déclaré que ce blâme visait la *Vérité* spécialement, Votre Eminence doit comprendre combien il m'importe de savoir la valeur de cette information. En effet, s'il est vrai que la *Vérité* a maintes fois protesté de son dévouement au Saint-Siège, je crois pouvoir affirmer que ses actes n'ont jamais été en désaccord avec cette filiale attestation de dévouement à Sa Sainteté.

» J'en ai pour garantie la bienveillance avec laquelle plusieurs Eminentissimes cardinaux, archevêques et évêques, qui font à notre journal l'honneur de le lire depuis ses débuts, il y a vingt mois, ont daigné plusieurs fois dire, faire dire et écrire que les rédacteurs de la *Vérité* étaient fidèles au programme tracé par le Saint-Père lui-même dans les immortelles encycliques : *Au milieu des sollicitudes* et *Rerum Novarum*.

» Si cependant il était prouvé, par des articles publiés dans la *Vérité*, que, sans le vouloir, les rédacteurs de ce journal se sont écartés en quelque manière de ce programme, Votre Eminence doit comprendre encore combien il leur importe de savoir sur quel point ils ont pu se tromper, afin qu'ils puissent se mettre en mesure de se rectifier sur ce point.

» Dans l'espoir que Votre Eminence daignera favorablement accueillir une requête inspirée par le désir de cœurs catholiques, soucieux de s'éclairer sur la véritable portée comme sur la destination véritable de paroles diversement commentées par les journaux qui les ont tournées contre la *Vérité*, je prie Votre Eminence d'agréer l'humble hommage des sentiments de profond respect avec lesquels

» J'ai l'honneur d'être de Votre Eminence le très humble serviteur, AUGUSTE ROUSSEL.

» Rédacteur en chef de la *Vérite*. »

Voici maintenant les réflexions dont M. Auguste Roussel a fait suivre la lettre de S. Em. le secrétaire d'Etat :

« Avant tout, ce nous est un devoir filial de remercier le Souverain Pontife pour les encouragements dont Sa Sainteté daigne accompagner la Bénédiction Apostolique destinée à soutenir notre marche dans la voie qui nous est indiquée d'une façon plus précise par la lettre de l'éminent secrétaire d'Etat.

» L'exemple de notre illustre maître Louis Veuillot nous enseigne que si les bénédictions qui entrent par la fenêtre, en crevant les vitres, sont reçues, généralement d'un cœur moins allègre, surnaturellement elles ne le sont pas d'un cœur moins soumis. Aussi nous jugeons superflu d'insister, à cet égard, sur les sentiments dont nous sommes animés. Nous croyons, en effet, n'être pas indignes du témoignage que daigne nous rendre Sa Sainteté en nous faisant dire que pas un instant le Pape n'a douté de la sincérité de nos sentiments d'attachement filial.

» Soucieux par-dessus tout d'y demeurer fidèles, nous ne faisons nulle difficulté de reconnaître que, si nous ne sommes l'objet d'aucune réprehension précise portant sur tel ou tel article qui serait en opposition avec les enseignements pontificaux, nous sommes avertis d'une façon générale en raison de l'esprit qui animerait l'ensemble de nos articles.

» Après avoir, aux termes de l'Encyclique *Au milieu des sollicitudes*, accepté le fait constitutionnel, ainsi que daigne le reconnaître S. Em. le cardinal Rampolla, nous crû que nous pouvions, sans suspicion d'aucune sorte, d'après l'exhortation même de l'Encyclique, mener vivement la campagne contre les lois antireligieuses, aussi longtemps du moins que les auteurs ou fauteurs de ces lois n'auraient pas manifesté réellement quelque dessein de s'arrêter. La lettre de l'éminent secrétaire d'Etat nous fait savoir que nous nous sommes mépris, en ce sens que nous n'aurions point gardé, en cette lutte, les ménagements que la situation comporte.

» S'il nous est permis de le dire, étant donné le caractère sectaire du plan de persécution, nous ne pensions pas, en effet que, dans le journalisme, il fallât user de ces ménagements réservés, selon nous, à la diplomatie. Du reste, notre programme ayant été soumis au Saint-Père dès la fondation de la *Vérité*, et sachant qu'il avait daigné avoir cette communication pour agréable, nous n'avions pas jugé nécessaire, en l'absence de tout blâme, avertissement ou marque de mécontentement, de solliciter indiscrètement une approbation plus explicite.

» Dans les luttes d'avant-garde il se rencontre souvent des volontaires qui ne sont pas indisciplinés et dont les chefs, sans en être absolument responsables, ne redoutent pas les allures un peu plus indépendantes. Notre ambition n'allait pas au delà de ce rôle qui nous paraissait comporter de réels services. Sachant désormais qu'il n'est pas conforme aux désirs de Sa Sainteté, nous essaierons sincèrement à mieux faire et, sans omettre de signaler la série des faits qui, depuis tant d'années, ont marqué les diverses étapes de la persécution, nous viserons à le faire de manière à ne pas mériter les reproches qui nous sont présentement adressés.

» En attendant, ce nous est une consolation de constater que le lettre de S. Em. le cardinal Rampolla ne réprouve rien dans la partie du programme de la *Vérite* qui se réfère à l'Encyclique *Rerum Novarum*, dont nous n'avons d'ailleurs jamais donné d'autre interprétation, notamment sur le point si délicat et important du salaire familial, que celle du Souverain-Pontife lui-même.

» Et pour finir, il nous plaît de constater aussi que la traduction donnée par l'*Univers* du *quidcke altro*, tout de suite et si aimablement transforme en un singulier ne visant que la *Vérite*, se trouve formellement démentie par le texte de la lettre qu'a daigné nous adresser S. Em. le cardinal Rampolla.

» A quiconque s'avisait alors de contester l'exactitude de cette traduction quelque peu traitresse, il était dit d'un ton sec : « Chicane de mauvaise foi. » Aujourd'hui nous pouvons retourner à qui de droit ce propos téméraire; mais c'est un avantage dont nous renonçons de bon cœur à nous prévaloir. » Auguste ROUSSEL. »

## Pourquoi M. Casimir-Périer a démissionné

Le *Journal de Rouen* publie sous le titre « Les dessous d'une démission, » un récit à allure de communiqué, des causes de la démission de M. Casimir-Périer. Il y est dit notamment que dès le mois d'octobre, M. Casimir-Périer avait résolu de se retirer.

Parmi les causes de cette résolution, le *Journal de Rouen* cite le refus par certains ministres de soumettre à l'examen du président de la République les décrets qui devaient être signés de lui et qu'on publiait sans son assentiment. Il y est dit également que sur les affaires étrangères et sur celles de la guerre notamment, l'ancien président de la République avait été tenu dans l'ignorance de questions considérables.

Le *Temps* dit à ce sujet que les motifs donnés par le *Journal de Rouen* n'auraient pas, à eux seuls, suffi à déterminer M. Casimir-Périer à se retirer, et il ajoute :

« Nous savons, au contraire, que ces motifs sont précisément ceux qu'il aurait désiré ne pas voir divulguer dans les circonstances présentes. D'autres considérations d'ordre plus élevé que celles qui touchent aux personnes, des considérations de politique générale ont plus puissamment encore agi sur son esprit. Ce sont celles-là surtout que M. Casimir-Perier se réserve de faire connaître à l'heure qui lui paraîtra propice ».

## Situation critique de la laine

XXXVIe ARTICLE

Nous avons sous les yeux les tableaux synoptiques du marché à terme de Leipzig pour les années 1893 et 1894, dressés par M. J. Wertheim, avec un très grand soin, puisque toutes les variations d'un mois y sont lisibles.

Voici, par exemple, le mois d'août 1893 :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1er | 3.625 | 18 19 | 3.70-3.725 |
| 3 | 3.675 | 20 | 3.675 |
| 5.6 | 3.65 ; 360 | 21 | 3.70 |
| 7 | 3.675 | 22.27 | 3.70 |
| 10 | 3.65 | 28 | 3.725 |
| 12 | 3.675 | 29 30 | 3.676 |
| 13.15 | 3.675 | 31 | 3.675 |

Pourquoi et pour qui toutes ces fluctuations ?

Est-ce que le commerce sérieux est soumis à ces mouvements rapides ? Est-ce que l'industrie, qui opère en bonne et loyale connaissance de cause, consultant ses besoins, ses clients, ses vendeurs, ses ressources peut, du jour au lendemain, avoir souci des hauts et des bas d'un baromètre tel que le terme ?

N'y a-t-il pas là le fait d'une pression de spéculateurs résolus que les différences du tableau intéressent seules ?

Tout se réduit à dire, encore une fois, que le terme est chose fictive, chanceuse et essentiellement variable. C'est cette nature oscillante et impressionnable du terme qui le rend si dangereux parce que des hommes hardis, décidés peuvent le diriger à leur gré.

Certains commerçants habiles auront à rendre compte, quelque jour, de la façon dont ils ont traité l'intérêt général. Cette heure sonnera, car il est, ici bas, une justice distributive qui veut que chaque faute soit punie.

***

La situation est quelque peu embrouillée pour certains esprits qui ne voient pas la question du terme sous son double aspect.

Les uns vous disent :

— Ces excès du peigné à terme sont déplorables, mais le terme n'est-il pas une excellente chose pour la laine brute ?

Les autres ajoutent :

— Le terme permet, aux importateurs du brut, de liquider immédiatem nt leurs achats et de se livrer à d'autres opérations.

Nous répondons :

— On sait tout cela parfaitement, mais voici ce qu'il faut voir.

Ecartons Anvers et Roubaix-Tourcoing, et ne consultons que Leipzig. Le mouvement général du marché à terme, flotte, de janvier à fin juillet de 3 65 à 3.975 et à 3 70. A *partir d'août*, la baisse se dessine. Voici les cours les plus bas atteints :

| Août | Sept. | Oct. | Nov. | Décemb. |
|---|---|---|---|---|
| 3.475 | 3 45 | 3 40 | 3 35 | 3.40 |

*Vers Décembre, les chiffres prennent s'améliorer* car le *tour est joué, le grand coup est fait.*

Voici les cours du commencement de 1894 :

| Janvier | Février | Mars | Avril |
|---|---|---|---|
| 3 45-3.35 | 3 45 3.35 | 3.425 3.40 | 3 425 3.20 |

puis examinez le fait qui se produit *régulièrement vers le milieu d'août* :

| | |
|---|---|
| Août.. .... . | 3.35 |
| Septembre . . | 3.20 |
| Octobre..... | 2.975 |
| Novembre..... | 2 775 |
| Décembre ... . | 2 725 |

C'est en cela que brille l'adresse des grands joueurs. Afin de traiter en Amérique à des prix plus bas, ils plongent l'Europe dans les épreuves d'une baisse incompréhensible. Leur œuvre accomplie, ils cessent de s'occuper du brut, à moins que de bonnes occasions ne se présentent.

***

Le tableau de MM. Holterhoff et Lamboray d'Anvers montre bien ce mouvement significatif.

Le peigné soumis au jeu du terme était à Anvers :

| | | | |
|---|---|---|---|
| en 1888 . | Août 5 40 | . Déc. | 5.375 |
| 1889 . | » 6.05 | . Sept. | 6. — |
| 1890 . | » 5.95 | . Déc | 5.425 |
| 1891 . | » 5.30 | . Nov. | 4.45 |
| 1892 . | » 4 70 | . Oct | 4 40 |
| 1893 . | » 4.55 | . Déc | 4 175 |
| 1894 . | » 4.25 | . » | 3.40 |

Dès la fin d'août, quand les acheteurs européens partent pour la Pla a, on sonne le glas funèbre : il faut que la laine baisse !

C'est, au contraire, le moment où l'industrie devrait commencer à voguer à pleine voile.

C'était autrefois le commencement de la période ascendante du cours de la laine.

On comptait qu'après les vacances d'août, tout allait remarcher. Maintenant les joueurs, qui cherchent à tout accaparer, renversent les évènements et changent les conditions ordinaires du commerce et de l'industrie.

***

Les courtiers, qui ne s'occupent que du but, ne voient pas ce dont souffre le commerce du peigné. Les fabricants de peigné ne comprennent pas ce tableau de la journée du 23 janvier 1895 au Havre :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 100 balles | sur janvier | . à fr. | 93 |
| 25 » | sur février | . à fr. | 97.50 |
| 200 » | sur mars | . à fr. | 98.50 à 98 |
| 25 » | sur avril | . à fr. | 99 |
| 50 » | sur mai | . à fr. | 99 50 à 99 |
| 50 » | sur août | . à fr. | 101 |
| 50 » | sur sept. | . à fr. | 101.50 |
| 50 » | sur Déc | . à fr. | 103 |
| 300 » | sur janv. 1896 | à fr. | 103.50 |
| 850 balles | | | |

A qui un courtier du Havre fera-t-il croire qu'il est un seul industriel au monde capable d'acheter, le 23 janvier 1895, 300 balles de laine de Buenos-Ayres, à livrer en janvier 1896, au prix de 103.50, quand aujourd'hui il traite à 93 fr. la même marchandise ?

On se heurte, à tout instant, à des machines de ce genre. Ecoutez tous ceux qui tripotent du terme, ils vous confondront par leur aplomb, leur candeur et leur honnêteté... à eux.

***

Pour revenir à Leipzig, nous notons le cours maximum et le cours minimum de chaque mois :

| *1894* | *maximum* | *minimum* |
|---|---|---|
| Janvier | 3.45 | 3.35 |
| Février | 3 45 | 3.35 |
| Mars | 3 425 | 3.35 |
| Avril | 3 425 | 3.35 |
| Mai | 3 425 | 3 30 |
| Juin | 3 35 | 3 175 |
| Juillet | 3 425 | 3.225 |
| Août | 3.40 | 3.25 |
| Septembre | 3 375 | 3.20 |
| Octobre | 3.20 | 2 975 |
| Novembre | 2.95 | 2 775 |
| Décembre | 2.825 | 2.725 |

Partout et toujours des fluctuations utiles au joueur. Partout et toujours des inquiétudes fatales au commerçant. Partout et toujours la bouteille d'encre !

Et c'est dans ce désordre qu'on veut nous retenir.

***

Puisque la laine apparaît, sur nos marchés européens et dans nos peignages, à des époques déterminées, presque fixes; puisque les grands établissements font leurs prévisions régulièrement ; il s'ensuit que les mois doivent se représenter avec les mêmes chiffres, depuis que le terme se charge d'être le *régulateur* des choses.

Voilà la théorie. Voici la vérité.

Le marché à terme de Leipzig a vendu :

| | *1894* | *1895* |
|---|---|---|
| Janvier kos | 955 000 | kos 670.000 |
| Février » | 1.565.000 | » 940.000 |
| Mars » | 1 960.000 | » 815.000 |
| Avril » | 1 495.000 | » 880 000 |
| Mai » | 740.000 | » 835.000 |
| Juin » | 625.000 | » 870 000 |
| Juillet » | 905.000 | » 485.000 |
| Août » | 765 000 | » 440 000 |
| Sept. » | 880.000 | » 590.000 |
| Oct. » | 725.000 | » 1.320 000 |
| Nov. » | 905 000 | » 1.680 000 |
| Déc. » | 445.000 | » 855 000 |
| kos | 11.965 000 | kos 10 380.000 |

On ne peut voir marche plus bizarre.

S'il fallait l'attribuer à deux industriels, on demanderait lequel est le fou.

Est-ce celui qui en *février*, *mars* et *avril* 1894, achetait kos 5 020.000 ; ou celui qui, en *oct. nov.* et *déc.* 1894, traitait kos 3 755 000 ?

Durant cette période de 1893, il aurait profité des cours de 3.65 3.60 3.675 en février

» 3 625 3.575 3.725 en mars,.

» 3.725 à 3.975 en avril..

et en 1894, il aurait pris le parti d'acheter de septembre à décembre de 3.375 à 2.725.

Y a-t-il des industriels de cette force, quand les négociants eux-mêmes se perdent dans toutes ces complications ?

— Puisque vous êtes devenus joueurs, avouez au moins que vous jouez et ne vous donnez plus comme des commerçants.

***

Il est une laine s